



Procès Verbal de l'assemblée générale de l'ASL 2022-2023

L'assemblée générale de l'ASL s'est tenue le **mercredi 15 novembre 2023** à la mairie de Louveciennes avec l'ordre du jour suivant :

- Mot du président, accueil des participants.
- Approbation du compte-rendu de l'AG de 2022
- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2022/23 (comptes arrêtés au 31/08/2023), approbation du Rapport.
- Compte rendu des sections : effectifs, résultats sportifs, objectifs.
- Désignation des membres du CA ASL et présentation des candidatures.
- Questions diverses

Les 20 sections de l'ASL sont représentées : 18 ont signé la feuille de présence valablement; la section Boxe est représentée par un membre du bureau sans pouvoir et la section Fitness est excusée sans pouvoir de vote . Le quorum est donc atteint. Sont aussi présents Laurent Lesage et Stephane Pihier, représentant la Ville de Louveciennes conformément aux statuts de l'association.

Après un message de bienvenue de Christine Roumilhac, présidente, Laurent Lesage rappelle aux participants qu'en tant qu'ancien président de l'ASL , il connaît bien cette association qui porte les valeurs du sport pour notre ville. En tant qu'élu chargé du sport, il est l'interlocuteur privilégié de l'ASL aujourd'hui et demande à ce que la communication entre les sections et les services communaux passe par la présidente afin de fluidifier et faciliter les échanges. Il nous rappelle que la ville, comme beaucoup de communes de France ,est en grande difficulté financière et que les subventions jusque là octroyées aux associations seront plus limitées. Enfin , il nous annonce que la ville de Louveciennes a été labellisée « terre de jeux 2024 » pour les JO et que les projets autour du sport seront donc sa priorité.

LE CA de l'ASL est présenté à tous (organigramme annexé) et l'annonce est faite de la démission de ce CA de Martin Monot (section pétanque) et Cyril Logeart (section tennis) pour raisons professionnelles.

Puis le compte rendu de l'Assemblée Générale 2021-2022 transmis aux participants avec la convocation est approuvé à l'unanimité des participants.



Le rapport moral 2022-2023 est présenté par Christine Roumilhac.

Ses points forts sont les suivants :

- L'ASL se porte bien avec 2019 adhésions dans l'ensemble des sections sportives, ce qui traduit par une participation plus forte qu'avant les années COVID ;
- La saison précédente a vu la composition d'un nouveau bureau pour la section Football, le redémarrage de la section Judo, la création d'une nouvelle section Musculation ;
- Plusieurs sections se sont illustrées en compétition avec notamment la section Handball qui a remporté la coupe de France départementale senior à Bercy ;
- L'ASL a participé aux manifestations communales du forum des associations et à la fête de la ville en septembre 2022, ainsi qu'à la semaine sportive et culturelle en avril 2023 ;
- Deux nouvelles bulles de tennis sont désormais en service après des travaux financés par la ville, ce qui redonne à la section Tennis un souffle nouveau ;
- De gros efforts de communication ont été faits pour accroître notre visibilité et ainsi contribuer à l'augmentation des adhérents: mise à jour du site Web, animation d'un compte Facebook, articles dans Louveciennes Echos et création d'un livret de rentrée distribué par la mairie dans toutes les boîtes aux lettres de la ville ;
- Les travaux se sont poursuivis sur Assoconnect pour structurer les processus d'adhésions et de comptabilité sur un applicatif numérique professionnel. Les sections Escalade, Randonnée, Escrime, GRS et Badminton sont assez avancés et devraient pouvoir tester ce logiciel de bout en bout avant généralisation aux autres sections ;
- L'ASL a adhéré à la Fédération Française des Clubs Omnisports, obtenant ainsi de réductions importantes sur les coûts d'Assoconnect, un accès à une base de données juridiques très intéressante, et à un cadre d'assurance en responsabilité civil performant ;
- Sur le plan des ressources humaines, le rôle de notre prestataire paie Aleris est désormais étendu à l'établissement et la gestion des contrats de travail, à la gestion des arrêts maladie et des prises en charge de la sécurité sociale et de la prévoyance. Par ailleurs, nous avons testé une plate-forme numérique SILAE RH qui va servir de lien entre Aleris, l'ASL, les sections et les salariés pour gérer les variables de paie et la transmission des bulletins de salaires de façon fiable et sécurisée ;
- Les subventions se sont élevées à 30.000€ de la part de la commune et à 4.867€ de la part du département des Yvelines .

Les orientations de la saison 2023-2024 sont en continuité avec les actions de la saison précédente :

- Participation au forum des associations et de la fête de la ville en septembre 2023, à la semaine sportive et culturelle des vacances d'automne 2023 où les sections Escrime, Handball, Escalade, Tennis et Foot ont ouvert leurs activités à des jeunes ;
- A la demande de la ville, partage des bulles de tennis avec le tennis club des Soudanes pour la période hivernale. Ces bulles seront inaugurées officiellement le 25 novembre ;



- Participation solidaire de toute l'association aux actions du Téléthon initiées par la ville de Louveciennes ;
- Poursuite des actions d'organisation, d'harmonisation et de simplification des tâches administratives et financières, réflexion sur l'évolution des statuts de l'association.
- L'année 2024 sera marquée par les JO qui auront lieu en France. L'ASL souhaite marquer le coup et envisage l'organisation d'une fête du sport avec nos adhérents et en collaboration avec la commune.

Puis le rapport financier de la saison 2022-2023 est présenté par Françoise Leclerc, trésorière. Le rapport intégral est annexé à ce procès verbal :

Les chiffres clefs sont les suivants :

- Le nombre des adhésions toutes sections confondues passe de 1.717 à 2.019, soit une hausse de 17% ;
- Les recettes sont de 660.057 € pour des dépenses de 651.256 €, dégageant un résultat positif de 8.800 € à comparer au déficit de 77.208 € de la saison précédente ;
- A noter qu'une subvention de la ville de Louveciennes de 40.000€ apparaît en recettes : il s'agit de l'addition d'une subvention de 30.000€ pour la saison 2022-2023 et d'un reliquat de 10.000 € au titre de la saison 2021-2022 versé tardivement ;
- Le poste principal de dépenses est celui des salaires et charges sociales de notre vingtaine de salariés qui s'élève à 425.881€
- Au 31 août 2023, les disponibilités en trésorerie sont de 410.833 €, sans compter le compte de réserve de 26.807 € qui a été constitué au cours de l'exercice pour y loger les provisions pour retraite de nos salariés ;
- Le budget 2023-2024 est également présenté à l'équilibre: en recettes, 653.950 €, en dépenses, 638.676 €, basé sur une subvention communale de 30.000 € et départementale de 2.900 €

Après projection à l'écran les tableaux indiquant les évolutions des principales données sur cinq saisons et réponses aux questions des participants, l'approbation des comptes 2022-2023 et du budget 2023-2024 est mise au vote : 17 pour, une abstention, un contre, les comptes et le budget sont approuvés.

A propos des subventions, Stéphane Pihier rappelle que les subventions municipales n'ont pas vocation à combler des déficits d'exploitation dûs à des recettes de cotisations des sections insuffisantes, mais au financement de projet de développement ou d'investissement. Christine Roumilhac complète en invitant chaque section qui sollicite une subvention pour la saison à venir à constituer et à justifier les projets à financer.

Le compte rendu d'activités des sections donne lieu à un tour de table présentant brièvement les faits saillants qui ont marqué la saison passée et les projets d'avenir :

- Badminton : 98 adhérents, belle année avec beaucoup de nouveaux jeunes inscrits et un bon taux de renouvellement ;

- Boxe : 33 adhérents, augmentation significative du nombre de participants aux cours, projet de ring pliable et projet d'une compétition interclubs
- Cyclotourisme : 11 adhérents, participation à la semaine Fédérale ayant rassemble plus de 8.000 participants en juillet à Pont à Mousson et au rallye de Marly le Roi avec 320 concurrents en octobre ;
- Escalade : 115 adhérents, doublement des effectifs sur 7 ans, accent mis cette année sur la compétition avec un cours compétition spécifique, 2 podiums au cours d'une compétition début novembre 2023 ;
- Escrime : 24 adhérents, beaux résultats en compétition au cours de la saison écoulée. La section est classée 8^{ème} sur 18 clubs en Yvelines ;
- Fitness : 83 adhérents et déjà 70 inscrits pour la nouvelle saison. Poursuite des cours en visio en complément des cours au gymnase ;
- Football : 158 adhérents, reprise par un nouveau bureau d'une situation antérieure compliquée. La nouvelle saison démarre bien avec 140 enfants inscrits, ainsi que des adultes, suppression de l'équipe senior, tournoi envisagé en mai juin ;
- Golf : création de cette nouvelle section en septembre 2023. Déjà 20 adhérents avec 3 cours d'adultes et un pour 3 jeunes à Fourqueux ;
- GRS : 169 adhérents l'an dernier, 2 professeurs dont une dédiée à la compétition, 90 licenciés engagés en compétition ;
- Gym Plurielle : 280 adhérents soit 20% d'augmentation par rapport à 2021-2022. 30 heures de cours par semaine sans limitation ;
- Handball : 64 adhérents, belle dynamique suite au succès en compétition nationale. Des investissements matériels à prévoir pour cette nouvelle saison ;
- Judo : 49 adhérents dont beaucoup de jeunes enfants. Beau rebond après les difficultés rencontrées l'année précédente ;
- Karaté : 42 adhérents
- Musculation : 57 adhérents, augmentation des plages horaires, plus de femmes et plus de jeunes de 16-18 ans ;
- Pétanque : 47 adhérents dont 50% de licenciés. Moyenne d'âge assez jeune. Projet d'un local décent et sécurisé ;
- Randonnée Marche Nordique : 145 adhérents, 90 randonnée et 55 marche nordique. Organisation d'une rando-challenge à Louveciennes en octobre 2023 qui a réunit 260 participants en 64 équipes ;
- Tennis : très bonne saison avec 509 adhérents. Tournoi organisé en avril rassemblant 300 concurrents, 3 équipes en championnat des Yvelines, 3 nouveaux membres au bureau, projet de développer le padel, résultat équilibré après un exercice précédent plus difficile ;
- Tai Chi : 82 adhérents ce qui marque un retour d'anciens après les années COVID et le recrutement de nouveaux adhérents ;
- Tennis de table : 11 adhérents, 27 pour la nouvelle saison, un créneau horaire en plus cette année et une nouvelle table, projet de tournoi à organiser en juin ouvert à tous ;



- Yoga : 42 adhérents, 4 cours de Yoga et un de méditation par semaine. Séance découverte gratuite en début d'année qui a eu beaucoup de succès.

Enfin, deux candidatures ont été adressées à l'ASL pour rejoindre le Conseil d'Administration :



- Céline Erradi, présidente de la section Foot
- Marie-Paule Mulet de la section Golf.

Après s'être présentées aux membres de l'assemblée, à l'unanimité leur entrée au Conseil est approuvée . Nous les accueillons avec plaisir pour nous apporter leurs idées et leur aide sur tous nos nouveaux projets.

Par ailleurs, Lionel Regnier membre des sections Gym Plurielle, (dont il a été membre du bureau pendant plusieurs années, et de la section Randonnée), est présenté par Christine Roumilhac. Il lui sera proposé une mission spécifique sur l'organisation administrative et l'accompagnement du changement qui renforcera les ressources du Conseil.

A 21h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente, Christine Roumilhac.

